

INFORMATIONS POST AGO

ARAB TUNISIAN LEASE -ATL-

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 avril 2024, la société ARAB TUNISIAN LEASE –ATL- publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du rapport du conseil d'administration)

L'Assemblée Générale, approuve le rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 tel qu'il a été présenté.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des états financiers individuelles et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers individuelles et consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION.

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

(Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles en résultats reportés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de **437 570,000 Dinars**, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de **10 301 343,385 Dinars** détaillés comme suit :

	Distribuables en franchise de retenue	Distribuables avec retenue à la source	Total
Résultats reportés au 31 décembre 2022	318 620,279	9 545 153,106	9 863 773,385
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	51 850,000	385 720,000	437 570,000
Résultats reportés avant affectation	370 470,279	9 930 873,106	10 301 343,385

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **19 471 807.179 Dinars** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **10 301 343,385 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **29 773 150.564 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **1 488 657.528 Dinars** pour doter la réserve légale ;
- De prélever sur ce montant, **6 000 000,000 Dinars** en tant que réserves pour réinvestissement ;
- De prélever sur ce montant, **300 000,000 Dinars** en tant que réserves pour fond social ;
- De prélever sur ce montant **9 750 000,000 Dinars** en tant que dividendes, après l'accord de la BCT.
- D'affecter le reliquat, soit **12 234 493.036 Dinars** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de 2023	19 471 807.179
Résultats reportés de 2022 (Dont réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	10 301 343,385
Bénéfice distribuable	29 773 150.564
Réserves légales	1 488 657.528
Réserves pour réinvestissement	6 000 000,000
Réserves pour fond social	300 000,000
Premier reliquat :	21 984 493.036
Dividendes*	9 750 000,000
Deuxième reliquat :	12 234 493.036
Résultats reportés de 2023 (distribuables en franchise de retenue)	325 000,000
Résultats reportés de 2023 (distribuables avec retenue à la source)	11 909 493.036

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 20/06/2024. Le règlement s'effectuera auprès des teneurs de comptes (intermédiaires agréés, administrateurs et émetteurs) et ce conformément à l'instruction de la Tunisie Clearing n° 2/2011 du 3 janvier 2011 relative aux opérations sur titres
Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, décide de fixer à 427 500 Dinars le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

(Nomination des membres du conseil d'administration)

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise de l'expiration du mandat de tous les administrateurs de la société à l'issue de la présente assemblée, décide de désigner les administrateurs suivants pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

Membre	Représenté par	Qualité
1. M. Ferid ABBAS	Lui-même	Président
2. ATB	M. Riadh HAJJEJ	Représentant l'ATB
3. BNA	M.Ahmed BEN MOULEHEM	Représentant la BNA
4.Mme. Maha NAJJAR TAJINA	Elle -même	Membre mandatée par l'ATB
5. M. Sofiene REKIK	Lui-même	Membre mandaté par la BNA
6. ATI SICAF	M. Lassaad JAZIRI	Membre
7. STE ENNAKL	M. Kais MARRAKCHI	Membre
8. STE ASIRAK. SA	M. Ridha ZERZERI	Membre
9. M. Mohamed Sadok DRISS	Lui-même	Membre
10.M. Abdessattar KRIMI*	Lui-même	Administrateur indépendant
11.M. Kamel NAOUI	Lui-même	Administrateur indépendant
12.Mme.Wafa KHOUADJA SFAR	Lui-même	Administrateur représentant les petits actionnaires au sens de la législation et de la réglementation relatives au marché financier

* La nomination de Monsieur Abdessattar KRIMI prend effet dès la présentation d'un quitus, entier, définitif et sans réserve au titre de sa gestion de l'exercice 2023 et durant son dernier mandat en tant qu'administrateur indépendant à Hannibal lease.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

(Désignation des commissaires aux comptes)

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner, en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026 :

- Cabinet AUDASCO représenté par M. Malek SETHOM
- Cabinet GAC représenté par M. Chiheb GHANMI

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

(Autorisation d'émission d'emprunts obligataires)

L'Assemblée Générale, autorise l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de Dinars, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat :

	Notes	Au 31 Décembre	
		2 023	2 022
A C T I F			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7 401 142	14 654 580
Placements à court terme	6	76 220 068	43 816 375
Créances issues d'opérations de leasing	7	555 552 403	531 233 864
Placements à long terme	8	25 915 830	21 366 159
Valeurs immobilisées			
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	87 861	141 526
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	3 985 084	3 917 840
Autres actifs	11	8 528 464	8 612 727
		677 690 852	623 743 071

PASSIF

Concours bancaires et dettes rattachées	12	12 315	8 300
Emprunts et dettes rattachées	13	455 174 141	397 009 855
Dettes envers la clientèle	14	3 051 976	4 441 340
Fournisseurs et comptes rattachés	15	74 493 654	89 315 312
Autres passifs	16	23 679 326	21 410 631
Total du passif		556 411 412	512 185 438

CAPITAUX PROPRES

Capital		32 500 000	32 500 000
Réserves		76 544 947	69 193 860
Résultats reportés		12 234 493	9 863 773
Total des capitaux propres		121 279 440	111 557 633
Total passif et capitaux propres		677 690 852	623 743 071

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	réserves pour fonds social	Réserve spéciale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2023 avant affectation	32 500 000	25 250 000	5 089 861	30 746 525	2 107 474	6 000 000	9 863 773	19 471 807	131 029 440
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles				-437 570			437 570		0
Affectation approuvée par l'AGO du 25/04/2024			1 488 657	6 000 000	300 000		1 933 150	-9 721 807	0
Dividendes								-9 750 000	-9 750 000
Solde au 31/12/2023 après affectation	32 500 000	25 250 000	6 578 518	36 308 955	2 407 474	6 000 000	12 234 493	0	121 279 440

4. Liste des membres du Conseil d'administration

Nom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. FERID ABBAS	2024-2026	Président du conseil d'administration Président du comité de nomination et rémunération	Homme d'affaires privé	SETCAR -ATB
M. RIADH HAJJEJ Représentant l'ATB	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur Général de l'ATB	UNIFACTOR
M. AHMED BEN MOULAHM Représentant la BNA	2024-2026	Membre du comité d'audit Membre du comité de nomination et rémunération	Directeur Général de la BNA	Sicar invest
M. KAIS MARAKCHI Représentant ENNAKL	2024-2026	Membre du comité d'audit	Directeur à la société ENNAKL	Néant
M. Sofien REKIK Mandaté par la BNA	2024-2026	Membre du comité des risques Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à la BNA	Essoukna-ATLLLD-AMI
Mme. MAHA NAJJAR TAJINA Mandaté par l'ATB	2024-2026	Membre du comité de développement et de financement stratégique	Directeur à l'ATB	ATD
M. LASSAAD JAZIRI Représentant l'ATI	2024-2026	Membre du comité de nomination et rémunération	Directeur à l'ATB	ATI- SARI

		Membre du comité des risques		
M. RIDHA ZERZERI Représentant ASIRAK.SA	2024-2026	Administrateur indépendant Membre du comité de nomination e rémunération	Homme d'affaires privé	UNIFACTOR-grands moulins du golf-OMORAG- grands moulins De tunis
M. SADOK DRISS	2024-2026	Administrateur indépendant Membre du comité de développement et de financement stratégique	Homme d'affaires privé	BH Bank-KSM Financière-Alpha Hyundai Motor-SODEXA-TSA Hôtel EL FELL-STIAL-UNIFACTOR
Mme. WAFI KHOUADJA SFAR	2024-2026	Administrateur représentant des petits porteurs Membre du comité de développement et de financement stratégique Membre du comité des risques	Consultante	Néant
M. ABDESSATTAR KRIMI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	Consultant	Néant
M.KAMEL NAOUI	2024-2026	Administrateur indépendant Président du comité des risques	Consultant	Néant